

# Mariage suspendu à Nice : « Ils gâchent le plus beau jour de ma vie »

Hilni Nakai, sa fiancée et une trentaine d'invités à leur mariage ont trouvé porte close, lundi après-midi, à la mairie de Nice. Avec l'aval du procureur de la République, la Ville de Nice a suspendu la cérémonie de mariage civil qui était prévue (*Tire nos éditions d'hier*). Elle soupçonne, en effet, une radicalisation islamiste du couple de nationalité française. Et indique avoir un doute « légitime » sur la sincérité de l'union à célébrer. Le parquet a décidé d'ouvrir une enquête.

*« La cellule de lutte, d'écoute et d'action contre les dérives fondamentalistes, mise en place par la Ville en octobre dernier, a signalé que la future épouse, âgée de 21 ans, était engagée dans un phénomène de radicalisation, amplifiée ces derniers mois », explique le*

député-maire Christian Estrosi. De plus, Hilni Nakai, 27 ans, a été condamnée en janvier, avec son frère et un ami, pour des violences sur un commerçant de la rue de Lépante. La victime a expliqué avoir été molestée, qualifiée de « mauvais musulman », utilisant du porc et de l'alcool dans ses préparations. « C'était un différend au sujet d'une amie qu'il employait et qu'il harcelait », se défend Hilni Nakai, sidéré par la décision de la mairie de Nice. « Je ne comprends pas ce qui nous arrive. Je suis perdu. C'est un cauchemar. Ils gâchent le plus beau jour de ma vie », confie-t-il.

## « Procédure vexatoire »

*« Nous allons déposer un recours devant le tribunal de grande instance et de-*

*mander des explications au maire, prévient M<sup>e</sup> Jean-Pascal Padovani, son avocat. M. Nakai n'est pas un sous-citoyen. Il est victime d'une procédure vexatoire et humiliante, d'une décision politique entre les deux tours d'une élection. La mairie a le droit de s'opposer à un mariage. Le problème est que personne de la mairie n'est venu le voir pour lui expliquer la situation. Au lieu de cela, ils ont été accueillis, lui et ses invités, par des cheveux et des hommes en armes. On nous parle d'une fiche de la direction des renseignements intérieurs le concernant. Que lui reprochez-t-on? Pourquoi le traite-t-on comme un terroriste? »*

Employé du fast-food de son frère, Hilni Nakai doit désormais attendre les résultats de l'enquête pour savoir s'il pourra ou non se marier. Il se plaint surtout de ne pas avoir été informé de la décision de la mairie. Ce que conteste Auguste Verola, l'adjoint à l'état civil. « Nous les avons avertis par téléphone et l'huissier a laissé un avis de passage, puisqu'ils étaient absents de leur domicile, pour leur expliquer que nous saisissions le procureur de la République. Nous leur avons de nouveau téléphoné lundi matin, mais ils se sont présentés quand même en tenues traditionnelles. »

*« Pourquoi se seraient-ils présentés si on les avait informés? », s'interroge M<sup>e</sup> Padovani.*



M<sup>e</sup> Jean-Pascal Padovani critique le comportement « humiliant » de la Ville de Nice vis-à-vis de son client et de sa future épouse. (Photo Ch. P.)

CHRISTOPHE PERRIN  
chperrin@nicematin.fr